

Et si tous les enfants connaissaient leurs droits ?

dimanche 20 novembre 2016

Ce 20 novembre 2015, le collectif AEDE devait fêter les 26 ans de la CIDE.

Bien que nous soyons tous en deuil, nous réaffirmons avec force nos convictions : une éducation conforme à la CIDE est le meilleur rempart contre tous les obscurantismes.

Plus que jamais, AEDE se mobilise, avec les enfants et les jeunes, pour que les droits de l'enfant soient mieux connus et appliqués.



**VIVENT LES DROITS
DE L'ENFANT !**

**Et si tous les enfants
connaissaient leurs droits ?**

*« L'éducation de l'enfant vise à lui apprendre
le respect des droits de l'homme et le
préparer à vivre dans une société libre, dans
un esprit de compréhension, de paix, de
tolérance d'égalité entre toutes et tous »
(Article 29 de la Convention internationale des droits de l'enfant)*



**ENSEMBLE, AGISSONS
POUR LES DROITS DE L'ENFANT,
RESPECTONS LES !** 